



Le **Service Public**
au **cœur**

Déclaration liminaire UNSA-Éducation 64

CTSD du vendredi 2 février

L'une des priorités de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale est la lutte contre l'échec scolaire. L'UNSA Education partage cet objectif. Dédoubler les classes de CP dans les REP à la rentrée prochaine, puis certainement les classes de CE1 à la rentrée 2019, est l'un des leviers pour y parvenir. Mais, sur la base des prévisions ministérielles d'une augmentation de 10 élèves dans notre département, **la dotation départementale 2018 de 3 postes supplémentaires ne permettra pas de couvrir les besoins.** En effet, Monsieur le Directeur Académique, les 18 postes que vous consacrez au dédoublement des classes de CP amputent d'autant vos possibilités pour les autres écoles.

Le soutien aux enfants en difficulté s'était traduit ces dernières années par l'instauration des postes « Plus de Maîtres Que de Classe ». L'UNSA Education avait salué cet effort qui permet aux enseignants de porter des regards croisés sur leurs élèves, de rechercher des solutions afin d'adapter l'enseignement aux besoins de chacun d'eux. **Cette rentrée 2018 marque un recul dans ce domaine avec la fermeture de 3,5 équivalents temps plein.** Nous le regrettons, car certains suivis ne pourront être assurés et de nombreux projets ne pourront voir le jour.

Depuis la circulaire sur l'inclusion, l'UNSA Education 64 réitère chaque année la même demande : **les élèves des dispositifs ULIS doivent être comptabilisés dans les classes pour calculer les moyennes.** Ces élèves demandent énormément de temps et d'attention, de préparation des supports, d'aménagement de la classe et de réunions de régulation. Encore une fois, les documents préparatoires ne prennent pas en compte cette réalité. Le seul changement notable dans ce domaine est la différenciation du seuil d'une fermeture révisable. Ce n'est pas suffisant. Monsieur le Directeur Académique, allez au bout de cette logique et les fermetures d'Oloron Pondeilh, Pau Lavigne, Garlin et Orthez Centre ne se justifieront plus. De même, 12 autres écoles accueillant un dispositif devraient, selon cette base de calcul, bénéficier d'un moyen supplémentaire.

L'UNSA Education 64 se réjouit de la création de 3 postes supplémentaires en faveur des élèves allophones même si les questions de leur implantation et du cadrage de leur mission restent posées.

Nous nous inquiétons de constater que plusieurs communes du département ne figurent plus cette année dans une zone prioritaire pour la scolarisation des TPS alors que, dans les mêmes communes, les écoles privées font de l'accueil des TPS un argument commercial. **L'UNSA Education 64 vous demande d'ajouter aux critères de la définition des ZP, le critère de la concurrence scolaire.**

Monsieur le Directeur Académique, nous partageons votre satisfaction en constatant la **nette progression de la scolarisation des 2 ans au niveau départemental**. Mais, dans le même temps, l'écart entre les prévisions des directeurs et les prévisions des IEN qui figurent dans les documents préparatoires nous montre que, pour 26 de ces écoles, les IEN ont enlevé 95 élèves. **Pourquoi vouloir aujourd'hui minimiser ce besoin social et éducatif?** L'autre axe essentiel de réduction des inégalités se situe dans la poursuite et le développement des dispositifs « moins de 3 ans ». Un seul dispositif supplémentaire est proposé aujourd'hui. Ce n'est certainement pas suffisant et l'implication des collectivités locales dans l'accompagnement de ces dispositifs reste un chantier à mener.

L'UNSA Education 64 avait salué l'impulsion donnée les deux dernières années pour la création ou l'extension de RPI. Aucun nouveau regroupement en 2018, excepté le rattachement de la commune de Ste Engrâce au RPI Licq/Laguinge. Même si les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux nécessitent des choix budgétaires lourds pour les communes et si leur taille doit être limitée, ils sont nécessaires au maintien de notre tissu scolaire public dans les zones rurales de notre département. **Nous regrettons que cet effort ne soit pas poursuivi.**

Au delà de ce regret, **c'est aussi le désengagement des collectivités qui nous inquiète.** Une récente étude montre que, depuis 2014, la part des collectivités aux dépenses d'éducation du premier et du second degré en France diminue, et que ce sont les ménages qui en subissent le contre coût. Ce désengagement s'observe aussi dans les décisions que les conseils municipaux et conseils d'école sont amenés à prendre d'ici au 28 février prochain concernant l'éventuel retour à la semaine de 4 jours. C'est là encore, nos élèves issus des familles les moins favorisées qui en subiront les conséquences.

Les propositions qui nous sont soumises aujourd'hui peuvent apparaître équilibrées : 52 ouvertures pour 52 fermetures de classes. Mais, cette dotation de 3 postes et les directives de dédoublement imposées conduisent à constater que **plus de 60 écoles ou RPI de ce département auront une moyenne supérieure à 25 élèves par classe à la rentrée prochaine.** Ce nombre est en augmentation par rapport à l'an dernier. Comment, dans ces conditions, améliorer les résultats de nos élèves les plus en difficultés ?

Nous souhaitons que les années qui viennent puissent permettre de **renforcer la qualité de l'enseignement autant en éducation prioritaire qu'en dehors.** Pour cela, notre rôle de représentants du personnel doit prendre toute sa valeur. Cette carte scolaire nous apparaît aujourd'hui déséquilibrée. **Monsieur le Directeur Académique, tiendrez-vous compte des élèves en ULIS, de la concurrence scolaire, et des situations particulières pour rééquilibrer les mesures lors de ce comité technique ?**

Parce qu'à l'UNSA Education nous sommes convaincus que seul l'investissement en faveur de l'Ecole Publique permettra de faire vivre la démocratie partout dans notre pays, **le dialogue social doit prendre toute sa place.** Lui seul permet aux personnels d'être consultés, informés, défendus.